

Semaine 02



Lundi

Repas végétarien

Mardi

Mercredi

Jeudi



Vendredi

Les groupes d'aliments

- Entrée
- Plat principal
- Légume Féculent
- Produit laitier
- Dessert

Salade de pois chiches

Nuggets de blé

Ratatouille à l'huile d'olive

Camembert

Fruit

Pizza au fromage

Paupiette de veau à l'ancienne

Carottes sautées

Gouda

Mousse au chocolat noir

Radis beurre

Pilon de poulet sauce basquaise

Macaronis

P'tit roulé fol épi

Fruit

Carottes râpées

Chipolatas*

Purée de pommes de terre

Fromy

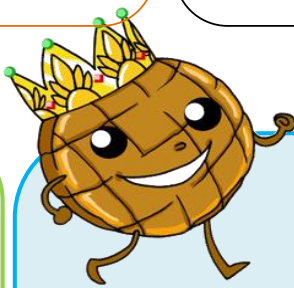
Compote de fruits

Betteraves vinaigrette
Dos de colin sauce citron
Riz
Yaourt sucré
Galette des rois

- Fruits et légumes
- Viandes, poissons œufs
- Céréales, légumes secs
- Matières grasses cachées
- Produits laitiers
- Produits sucrés

Repas sans viande :
Mardi : Colin à l'ancienne
Mercredi : Saumon basquaise
Jeudi : Poisson pané

Repas sans porc :
Présence de porc signalée par *
Jeudi : Saucisses de volaille



« Lucette, la galette », fête l'épiphanie :

Vendredi tu vas te régaler avec une délicieuse galette des rois !

La galette, spécialité du nord de la France est garnie de frangipane, une crème pâtissière à base d'amandes.

Miam miam...

Le pâtissier a caché une fève dans la galette.

Si tu la trouves, tu seras la reine ou le roi de la journée !



- Choix de la semaine**
Entrée : Potage de légumes
Légume : Choux de Bruxelles
- Choix du vendredi**
Poisson pané
- Origine de nos viandes bovines**
- Boeuf : France



Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques. Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement. Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.